



**Rapport du Comité des projets  
sur la réunion du 14 mars 2017**

Point 1:	Adoption de l'ordre du jour .....	2
Point 2:	Élection du président et du vice-président pour l'année caféière 2016/17.....	2
Point 3:	Rapport sur la réunion du 19 septembre 2016.....	2
Point 4:	Projets de mise en valeur du café.....	2
Point 5:	Questions diverses .....	4
Point 6:	Date de la prochaine réunion .....	4

1. Le Comité des projets a tenu sa 13<sup>e</sup> réunion à Londres le 14 mars 2017.

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document [PJ-109/17 Rev. 1](#).

**Point 2 : Élection du président et du vice-président pour l'année caféière 2016/17**

3. Le Comité a nommé Mme Ina Grohmann (Allemagne) Présidente et M. Romero-Martínez Iván (Honduras) Vice-Président pour l'année caféière 2016/17.

**Point 3 : Rapport sur la réunion du 19 septembre 2016**

4. Les membres du Comité ont approuvé le rapport de la 12<sup>e</sup> réunion qui s'est tenue le 19 septembre 2016, figurant dans le document [PJ-108/16](#).

**Point 4 : Projets de mise en valeur du café**

**Point 4.1: Projets en cours d'examen par les bailleurs de fonds**

5. L'Économiste en chef a présenté le document [PJ-110/17](#) dans lequel figure un résumé de l'état d'avancement des projets parrainés par l'OIC, y compris les projets terminés et les projets en cours d'examen par les bailleurs de fonds. Le Comité a pris note du rapport.

**Point 4.2: Projets approuvés**

6. L'Économiste en chef a fait le point de deux projets en cours (voir les annexes I et II du document [PJ-111/17](#)).

*Promotion d'une filière du café durable au Burundi*

7. Ce projet (annexe I) est un exemple type de collaboration public-privé. En 2012, Sucafina SA, société de négoce de café, a proposé au Directeur exécutif de l'époque, M. Robério Oliveira Silva, une façon différente d'aborder la durabilité du secteur du café afin d'accroître les rendements et d'améliorer les conditions de vie des personnes qui travaillent dans le secteur tout en veillant à ce que suffisamment de café soit disponible pour les exportations. Le concept a été développé avec l'aide de l'OIC et maintenant que 1,6 million de dollars ont été mobilisés pour financer le projet, il est mis en œuvre. Le projet a déjà sensibilisé de nombreux producteurs et l'Agence d'exécution du projet, Kahawatu, poursuit ses activités de mobilisation de fonds. Cette expérience est reproduite dans les pays voisins (Rwanda et Ouganda).

8. Au cours des débats, il a été noté que ce type de partenariat avec le secteur privé est la voie à suivre et que le Secrétariat devrait continuer à étudier d'autres possibilités.

*Régénération qualitative et quantitative du café pour améliorer les conditions de vie des caféiculteurs frappés et déplacés par la guerre en République démocratique du Congo*

9. Le projet est toujours en bonne voie en termes d'amélioration de la qualité du café au moyen de microstations de lavage et du regroupement des producteurs de café en coopératives de café spécialisées. Le projet est mis en œuvre par VECO, ONG belge. Un consultant nommé par le Fonds commun pour les produits de base a visité les régions du projet en République démocratique du Congo. Une mission de supervision de l'OIC a été reportée à une période ultérieure de l'année.

10. Le Comité a pris note de ces rapports.

11. L'Économiste en chef a fait le point d'un projet élaboré selon le nouveau format du FCPB. Le projet intitulé "Autonomisation des femmes et des jeunes pour participer à la chaîne de valeur du café grâce à des partenariats avec une entreprise de torréfaction du café et l'éco-tourisme en Ouganda" vise à améliorer le niveau de vie des femmes et des jeunes qui cultivent du café en améliorant la production durable, la valorisation et les réseaux de commercialisation. Le Secrétariat a fourni une assistance technique pour élaborer le projet qui a été approuvé par le Comité consultatif du FCPB en janvier 2016. Le FCPB est maintenant à la recherche d'un partenaire de développement solide avant de lancer les activités du projet.

12. Le représentant du FCPB a expliqué l'approche des obligations de développement en tant que stratégie nouvelle visant à renforcer l'impact du projet sur les conditions de vie des communautés rurales.

13. Le Comité a pris note de ces rapports et explications.

**Point 4.3. Projets récemment terminés**

14. Le Comité a entendu un rapport sur le projet récemment conclu intitulé "Plan durable de garantie du crédit visant à faciliter la transposition des méthodes améliorées de transformation en Éthiopie et au Rwanda". Un résumé du rapport figure dans le document [PJ-112/17](#). Le but de ce projet était de faciliter un meilleur accès aux services de crédit et bancaires par les petits producteurs de café en Éthiopie et au Rwanda, avec la garantie du FCPB. L'atelier de clôture du projet a eu lieu au Rwanda en novembre 2016. Le projet a eu un

impact significatif sur la transformation et la qualité du café dans les deux pays. La réussite du plan de garantie du crédit a été plus grande en Éthiopie qu'au Rwanda. La Banque mondiale a cité les deux pays comme des études de cas dans son rapport sur les risques et le financement dans le secteur du café. Au cours des débats, les délégués ont demandé que les résultats du projet soient diffusés aux autres Membres. Il a été suggéré que le Secrétariat organise des ateliers pour diffuser les résultats du projet.

15. Le Comité a pris note de ce rapport.

**Point 4.4: Mécanisme africain du café**

16. L'Économiste en chef a fait le point du mécanisme africain du café, instrument destiné à financer les activités des projets de mise en valeur du café en Afrique par l'intermédiaire du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Le Secrétaire général de l'Organisation interafricaine du café, après avoir reconnu l'appui technique fourni par l'OIC à ce processus, a fait le point du mécanisme, qui s'appelle désormais le Fonds africain du café.

17. Une réunion était prévue pour le 21 mars 2017 à Genève entre le Président du Groupe de la Banque africaine de développement et les dirigeants des principaux négociants et torréfacteurs de café européens. Cette réunion est coordonnée par Sucafina S.A., négociant basé en Suisse.

18. Le Comité a pris note de ce rapport.

19. Pendant les débats, il a été suggéré que des initiatives similaires soient entreprises pour l'Amérique latine et l'Asie, en faisant fond sur l'expérience du mécanisme africain du café. Un tel processus nécessitera l'évaluation des défis du secteur du café dans ces régions dont les résultats seront présentés en septembre 2017. Après cette phase initiale, le Secrétariat, avec l'appui des pays participants, commencera à élaborer un mécanisme pour les autres pays Membres.

**Point 5 : Questions diverses**

20. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

**Point 6 : Date de la prochaine réunion**

21. Le Comité des projets a noté que sa prochaine réunion se tiendrait à Abidjan (Côte d'Ivoire) pendant la 120<sup>e</sup> session du Conseil, du 25 au 29 septembre 2017.